

CONTACTS U.S.C.

LE MENSUEL D'INFORMATION DE L'UNION SPORTIVE DE CRETEIL

EDITORIAL

UNE ECOLE MULTISPORTS... POUR UN GRAND CLUB OMNISPORTS

L'U.S. CRETEIL, est un grand club omnisports avec près de 6500 adhérents, parmi lesquels environ 1700 ont moins de 10 ans. Cette jeunesse représente les forces vives de demain qui porteront haut les couleurs du club (bleu, blanc, bélier) sur les podiums nationaux et pourquoi pas internationaux.

Mais le chemin est long pour assurer une formation sportive harmonieuse qui tient compte chez les jeunes enfants de leurs qualités physiques, psychologiques et de leurs aptitudes, mais aussi de leur motivation. Ce projet sportif ambitieux allie la pratique pour le plus grand nombre tout en permettant l'accès de certains au plus haut niveau.

De la qualité de la formation sportive de nos jeunes dépendront les résultats sportifs de demain.

C'est la raison pour laquelle, l'U.S. Créteil souhaite mettre en place dès la rentrée prochaine, un véritable centre de formation et d'initiation sportive pour les 5-10 ans. Cette école multisports, placée en amont des écoles de sport spécifiques des Associations-membres, constituera le vivier des jeunes talents de demain.

Placée au centre de l'U.S. Créteil, cette école cristallisera les Associations-membres autour de la formation sportive des moins de 10 ans. La qualité de l'encadrement est l'élément déterminant de la réussite de ce projet. Les éducateurs sportifs, choisis en concertation avec les Directeurs sportifs, assureront les passerelles naturelles entre l'école multisports et les Associations-membres.

Le projet pédagogique de l'école s'organisera autour de 3 étapes :

- Les 5-6 ans : développement psychomoteur et éveil corporel au travers de parcours variés.
- Les 7-8 ans : découverte de différents sports avec des cycles sportifs trimestriels.
- Les 9-10 ans : initiation à deux sports tout au long de l'année.

A l'issue de ces différentes étapes, les jeunes auront acquis les bases techniques et physiques pour une pratique plus approfondie au sein des Associations-membres. Ces dernières prendront le relais, avec comme objectif prioritaire la poursuite de l'épanouissement des enfants au travers d'une préparation sportive et compétitive pour amener le plus grand nombre d'entre eux à leur meilleur niveau.

La réussite de l'école multisports passe par la collaboration étroite de tous les partenaires intéressés par la formation sportive des enfants, le service des sports de Créteil, l'U.F.R.-S.T.A.P.S., l'I.U.P. des métiers du sport, afin que de nouvelles synergies se mettent en place au sein de l'U.S.C. et de ses A.M.

Alors, tous ensemble, construisons l'avenir sportif des jeunes cristoliens.

Dominique LATTERADE

Directeur de la publication
Rédaction/Conception
Documentation
Traitement/Réalisation



Camille LECOMTE
Roger BAUMANN
Emmanuel TROISSIN
Jany ROILLAND

UNION SPORTIVE DE CRETEIL - 5 rue d'Estienne d'Orves - 94000 CRETEIL

Tél. : 01.42.07.15.74 - Fax : 01.48.99.61.10

LES EFFECTIFS DES FEDERATIONS "UNISPORT" EN 1997

	FEDERATIONS OLYMPIQUES			
	DISCIPLINE	TOTAL	COMPETITION	SPORT LOISIR
	Football	2 056 684	2 056 684	
	Tennis	1 062 786	1 062 786	
	Judo	543 016	527 015	16 001
	Basket	473 263	473 263	
	Handball	343 673	203 073	140 600
	Voile	226 126	73 925	152 201
	Gymnastique	182 390	182 390	
	Tennis de table	160 768	135 764	25 004
	Athlétisme	152 769	152 769	
	Escrime	115 906	47 172	68 734
	Volley-ball	100 545	94 324	6 221
	Cyclisme	99 361	77 794	21 567
	Canoë kayak	86 702	27 342	59 360
	Tir à l'arc	51 702	51 702	
	Badminton	51 646	51 646	
	Triathlon	38 397	12 947	25 450
	Lutte	10 319	9 845	
	Hockey	8 197	8 197	474
NON OLYMPIQUES	Rugby	255 872	255 872	
	Karaté	205 000	205 000	
	Cyclotourisme	115 074		115 074
	Boxe française	25 332	24 354	978
	Squash	11 991	10 215	1 776
	Trampoline	10 031	4 939	5 092

Dans le tableau, ci-contre, les activités occasionnelles figurent dans la colonne "sport-loisir", telles la carte "Hand pass" de la F.F.H. (120 000 exemplaires), la "carte découverte" du Canoë-kayak (59 350 ex.), la licence à la journée du Triathlon (22 219 ex.). Y sont également intégrées toutes celles résultant d'opérations promotionnelles, vacancières ou scolaires comme la "carte Escrime" (68 734 ex.) et la "licence école" de la Fédération française de Voile (151 200 ex.)

L'encadrement (dirigeants, entraîneurs, arbitres, etc.) est pris en compte dans la colonne "Compétition". Le Cyclisme émerge pour 19 237 dirigeants et 2 306 cadres techniques, le Football pour 243 409 dirigeants et 26 850 arbitres. La proportion est beaucoup moins importante dans les autres activités.

A noter que parmi les disciplines retenues - lesquelles se limitent aux activités pratiquées par les Cristoliens - n'ont pas trouvé place la G.R.S. parce que regroupée avec la Gymnastique sportive, la Gymnastique volontaire qui relève d'une fédération affinitaire et l'Haltérophilie dont on ne sait même plus si elle est encore sous puissance fédérale...

Un constat s'impose : le spectaculaire développement du sport-loisir qui, au sein d'une même discipline, cohabite sans problèmes apparents avec celui de compétition. Il le complète et le prolonge en proposant des activités de détente et d'entretien physique moins contraignantes que les activités traditionnelles. Il répond à un besoin généré par la vie moderne placée, quant à elle, sous le double signe du stress et de la sédentarité qui ne sont, l'un et l'autre, pas tout à fait étrangers à une évidente réapparition du goût de l'effort physique. Celui-ci s'affirmant plus sensible encore, semble-t-il, dans les milieux nantis.

Aux alentours des années 60, quatre français sur dix faisaient du sport. Ils sont sept aujourd'hui à pratiquer une activité sportive mais, pour la moitié d'entre eux, de manière informelle et en dehors de toute structure fédérale. Là encore, ce sont les exigences associatives qui font obstacle, d'autant que nous vivons une époque où l'individualisme s'est fâcheusement emparé de notre société, faisant la part belle aux activités sauvages et le succès des salles privées de remise en forme. Quel que soit le niveau des tarifs proposés.

Les activités nouvelles, telles le jogging, le roller, le V.T.T. (en partie) et le sport-aventure échappent, elles aussi, aux fédérations, au même titre d'ailleurs, que les activités "d'hygiène" auxquelles s'adonnent celles et ceux pour qui la performance n'est plus qu'un lointain souvenir... et surtout pas une motivation à terme.

On peut donc raisonnablement conclure à un déficit d'affiliations fédérales, plus à même d'être comblé par les adeptes du sport-loisir que par les inconditionnels du chrono.

ELABORATION D'UNE STRATEGIE PROPRE A ENRAYER LES (EVENTUELS) DYSFONCTIONNEMENTS

En préalable de l'Assemblée générale du 14 mai prochain, les délégués d'A.M. seront invités à se prononcer, dans le cadre d'une A.G. extraordinaire, sur une modification statutaire que le Conseil d'Administration a adopté lors de sa séance du 5 mars 1998. Elle porte sur deux articles nouveaux précisant la procédure retenue en cas de mise sous tutelle d'une Association-membre.

Une mesure extrême, souhaitée d'exception.

Théoriquement, si le système fonctionne tel qu'il a été pensé et défini, la *mise sous tutelle* d'une A.M. - qui se traduit par le retrait momentané des pouvoirs dont elle dispose et leur transfert à un organe de gestion nommé par le Bureau exécutif - ne devrait être effective qu'en de très rares occasions. Et nul ne s'en plaindra.

En effet, en amont de la *mise sous tutelle*, un *placement sous surveillance* permettra, désormais, à la direction de l'U.S. Créteil d'intervenir dès l'amorce d'une quelconque dérive (sportive, administrative, financière, etc...) et de proposer des moyens propres à rétablir une situation un instant compromise.

C'est seulement si les dérapages persistent que le Conseil d'Administration décidera de la *mise sous tutelle* dont la durée sera fonction du temps nécessaire à la remise sur rails de l'A.M. concernée. Cette disposition aura pour prolongement systématique le *placement sous surveillance* pour une période équivalente à la précédente. Il s'agit, en fait, d'un accompagnement ponctuel à l'effet d'éviter quelques nouvelles et préjudiciables défaillances.

La cohérence de la méthode devrait, si elle obtient l'agrément des délégués d'A.M., se révéler efficace.

Pour peu, bien sûr, que les circonstances exigent son application et autorisent à la tester...

VERS DES ACTIVITES HANDISPORT

A l'initiative de Camille LECOMTE, Président général de l'U.S. Créteil, une étude est en cours concernant l'insertion des handicapés moteurs au sein des diverses composantes de notre association.

Ce projet demande à être examiné avec une attention toute particulière compte tenu d'un double impératif : la mise aux normes de certaines installations et l'acquisition d'un matériel spécifique extrêmement coûteux.

Bien que la Ville semble vouloir soutenir cette proposition, il convient de ne pas précipiter les événements. D'ores et déjà, un point est acquis : la création d'une 28ème section est exclue. Les handicapés susceptibles de rallier nos rangs seront, en effet, intégrés dans les Associations-membres déjà existantes.

FNDS 1998 : SES ORIENTATIONS, SES AMENAGEMENTS, SES IMPERATIFS

Frédéric MANSUY, Directeur départemental de la Jeunesse et des Sports, a présenté - et commenté - le 24 mars dernier au C.D.O.S. 94 la note d'orientation du F.N.D.S., dotation 1998.

Ont été privilégiés les projets de développement des associations sportives et, plus particulièrement l'accueil des jeunes et autres écoles de sport, les stages de préparation à la compétition et la formation des cadres. S'y ajoutent la création d'emplois (on en a recensé quarante et une depuis 1995 dans le Val-de-Marne), l'aide aux bénévoles des petits clubs - qui s'applique à ceux dont le budget annuel est inférieur à 100 000 F - et une intervention au niveau de la surveillance médicale.

Le "coupon-sport", évoqué dans le précédent numéro, sera mis en service cette année. Il nécessitera quelques aménagements sur le plan pratique, la complexité du système préconisé risquant de faire obstacle à son impact. D'autant qu'il s'adresse à des jeunes pratiquants peu familiarisés avec les procédures administratives.

Par contre, la contribution aux frais de déplacements n'a pas été reconduite.

Echéancier

- 25 mars 1998 : Début de la distribution des dossiers par les Comités départementaux.
- 27 avril 1998 : Date limite de dépôt des dossiers à la D.D.J.S. par les Comités départementaux
- 30 avril 1998 : Instruction des dossiers par le collectif départemental (D.D.J.S./Mouvement sportif) et proposition au Préfet.
- 12 juin 1998 : Consolidation des dossiers et aval de la commission régionale.

Ce n'est qu'après - et parfois bien après - cette dernière intervention que les dossiers seront pris en charge par le trésorier-payeur général qui s'efforcera de procéder à tout ou partie du versement des crédits extra-budgétaires avant la fin de l'exercice en cours. Ceci, bien sûr, dans le meilleur des cas !

Rappelons que les demandes de subventions seront établies en 3 exemplaires mais qu'il est admis que deux d'entre eux soient des photocopies (format A3, recto-verso). Les signatures et cachets, en revanche, se doivent d'être originaux et authentiques.

Ultime recommandation : outre le respect de l'échéancier, la conservation des justificatifs des actions conduites pendant la période de référence (1er juillet 1998 / 30 juin 1999) est vivement recommandée, restant entendu que les bénéficiaires devront être en mesure de les présenter ultérieurement à toute réquisition des services de la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports.

LE PROJET SPORTIF : CLEF DE VOUTE DE LA REPARTITION BUDGETAIRE

Bien que le budget relatif à l'exercice 1998, proposé et clairement commenté par le Trésorier général, Jean MASINGUE, ait été adopté par le Conseil d'Administration de l'U.S. Créteil lors de sa séance du 26 mars, la méthode de répartition pourrait être (en partie) remise en cause dès l'an prochain. Elle privilégierait le projet sportif, de préférence aux critères actuels dont l'appréciation est parfois délicate.

Dans cette perspective, Merry SAINT-GENIES et ses collègues de la commission technique : Dominique LATTERADE et Christian VALETUDIE, ont établi un document de présentation des *Contrats d'objectifs* qu'ils soumettront à la réflexion des Associations-membres avant sa mise en application, souhaitée début 1998.



Après une très longue gestation - le jour vers la

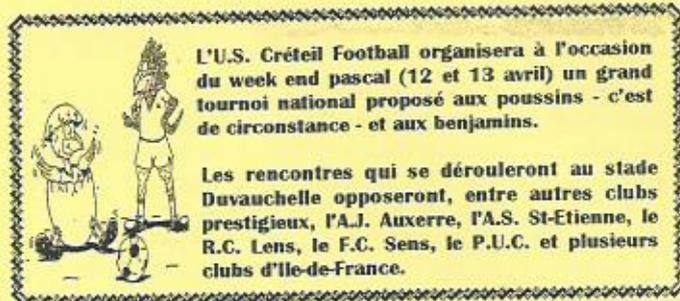
tombe 1996 - le clip "Pas besoin de dope pour être au top" va être incessamment projeté dans les salles du Val-de-Marne en lever de rideau des programmes cinématographiques classiques.

longue, très période de projet a vu le fin de l'au-

Initié par la D.D.J.S. avec le concours du Conseil général, du C.D.O.S., de l'Inspection académique et de la Caisse primaire d'Assurance Maladie (C.P.A.M.) ce court-métrage de quelque 40 secondes, réalisé par les Productions CRIZOU - présidées par Francis MAROTO, le volubile présentateur des sports de France 2 - se devrait de sensibiliser les jeunes sportifs sur le danger des produits miracles, les ravages qu'ils peuvent causer et l'inutilité d'y recourir pour obtenir de flatteurs résultats. Il s'inscrit dans le cadre d'une campagne en faveur d'un sport propre et sain, tenu à l'abri des manoeuvres perverses dont il est, hélas ! trop souvent l'objet.

Tel un outil pédagogique persuasif et dissuasif, porteur d'un message qu'il importe d'abondamment véhiculer, ce clip de mise en garde sera également proposé à l'occasion de certaines grandes manifestations sportives du département. Décliné en cassette vidéo, il pourra, par ailleurs, être mis à la disposition des clubs désireux de s'associer à la lutte contre le dopage.

Contact : D.D.J.S. (Monique COUPAT) 01.45.17.09.30



L'U.S. Créteil Football organisera à l'occasion du week end pascal (12 et 13 avril) un grand tournoi national proposé aux poussins - c'est de circonstance - et aux benjamins.

Les rencontres qui se dérouleront au stade Duvauchelle opposeront, entre autres clubs prestigieux, l'A.J. Auxerre, l'A.S. St-Etienne, le R.C. Lens, le F.C. Sens, le P.U.C. et plusieurs clubs d'Ile-de-France.

DOUBLÉ

Eric TROKIMO a offert un premier bouquet à l'U.S. Créteil Cyclisme en remportant l'éliminatoire du Championnat régional du contre-la-montre individuel, catégorie "Juniors".

Pour ne pas être en reste, Yohan BOUTELOUP, cet autre protégé d'Hervé DAGORNE, s'octroie la 2ème place à une poignée de secondes du vainqueur. L'un et l'autre seront les grandissimes favoris de la finale.

SOLIDE JEUNE HOMME

A "l'Open de France", qui se disputait à Villeurbanne les 13 et 14 mars derniers, le lutteur cristolien, Isaac MPIA ENDJAM a superbement dominé son adversaire dans la catégorie des plus de 97 kg (lutte libre). La victoire qu'il a acquise reste de bon augure pour les prochains affrontements de la saison.

SUR LA BONNE VOIE

Au terme d'un match riche en émotions, suivi avec passion par plus de 1500 spectateurs - le fait est suffisamment rare pour être souligné - le onze cristolien, particulièrement bien inspiré, a battu par 2 buts à 1 l'équipe de Sedan.

Il s'agit là d'un résultat qui permet d'envisager, désormais, une montée en D2.

JAMAIS TROP TARD POUR BIEN FAIRE

Alain BERTHOLOM, en charge de la vie associative, présentera le lundi 27 avril prochain à 20 h au siège de l'U.S. Créteil, l'édition 1998 du Téléthon (4/5 décembre) dont il est souhaité qu'elle mobilise de très nombreux cristoliens.

Que d'ores et déjà, chacun et chacune en retiennent les dates.

MODERNISATION

L'U.S. Créteil, qui envisage la très prochaine remise à niveau de son parc informatique, recherche l'aide d'adhérents, compétents en matière de "réseau".

Elle espère vivement cette collaboration et remercie celles et ceux qui lui offriront après avoir pris contact avec le secrétariat joignable au 01.42.07.15.74.

Sources d'Informations : La Lettre de l'Economie du sport, le Parisien, etc...

PERMANENCES DE L'U.S. CRETEIL OMNISPORTS

Vendredi 3 avril : Emmanuel TROISSIN
Samedi 4 avril : Jany ROILLAND
Mardi 7 avril : Yolande ALVIANI
Jeudi 9 avril : Didier HUBERSON

Jeudi 23 avril : Véronique MOIOLA
Vendredi 24 avril : Emmanuel TROISSIN
Samedi 25 avril : Yolande ALVIANI
Mardi 28 avril : Jany ROILLAND

Jeudi 30 avril : Didier HUBERSON
Mardi 5 mai : Yolande ALVIANI
Jeudi 7 mai : Véronique MOIOLA
Mardi 12 mai : Jany ROILLAND

Pas de permanence pendant les congés de Pâques

AVRIL 1998